

**DISCOURS DE MME ANA GUTU A LA SESSION DE L'APCE DE 24-28 JANVIER 2011, PROBLEMATIQUE : ELECTIONS PARLEMENTAIRES EN REPUBLIQUE DE MOLDAVIE DE 28 NOVEMBRE 2010 , 24 JANVIER 2011 .**

Je voudrais remercier au nom de la délégation moldave les membres de la délégation de l'APCE et son chef M.Saar qui se sont déplacés en RM et ont observé de près le procès électoral. Je note également que les conclusions de la délégation sont assez objectives fait pour lequel je félicite nos collègues, tout en appréciant leurs efforts soutenus.

Les élections parlementaires anticipées qui ont eu lieu le 28 novembre 2010 ont constitué une autre étape dans l'acheminement de la démocratie en République de Moldavie. Les conclusions des observateurs internationaux ont été favorables, ils ont tous noté le caractère organisé du procès électoral, aussi bien le jour des élections, que lors de la campagne électorale. De ce point de vu tous les concurrents politiques ont eu accès équitable aux ressources média du pays, y compris aux chaînes TV et Radio publiques.

Une seule année et quelques mois de gouvernance de l'Alliance pour l'Intégration Européenne pratiquement a accéléré tous les procès démocratiques dans le pays: libéralisation de l'espace médiatique, déclenchement des réformes dans la justice, démonopolisation des marchés et autres. Ce n'est pas un hasard que l'AIE a été rééduquée, car les résultats des élections ont encore une fois prouvé le désir des citoyens moldaves de suivre la voie de l'intégration européenne selon les rigueurs et les responsabilités assumées par l'AIE 1.

En tant que président du parlement a été élu M.Marian Lupu, qui est d'ores et déjà le président par interim de la RM. Le gouvernement a été instauré il y a peu de temps, M.Vlad Filat ayant été désigné premier ministre. Le programme du gouvernement est un document complexe qui a été élaboré par les équipes d'experts des trois partis formant la coalition majoritaire. Bien sûr, l'AIE aura besoin de 4 ans pour réaliser tous les points du programme. Il reste encore le défi de l'élection du président de la République de Moldavie.

Malheureusement, après les élections du 28 novembre 2010 au parlement moldave siège la même opposition du parti des communistes qui continue la politique de dénigrement non-fondée des autorités élues démocratiquement. La coalition majoritaire a encouragé l'opposition de proposer un candidat au poste de vice-président du parlement, ainsi qu'un poste de vice-premier ministre. L'offre a été rejeté, ayant été traitée comme, je cite le leader du PCRM «des os».

En matière de solution de la crise institutionnelle, les pas à entreprendre sont les suivants : organisation du premier tour de l'élection du président, en cas de non-réussite, continuation du dialogue avec l'opposition afin de résoudre le problème de l'élection, compte tenu aussi du fait que le leader de l'opposition communiste a déclaré que leur fraction ne votera pas l'initiative législative visant la modification de l'article 78 de la Constitution sur l'élection du président.

En conclusion, je voudrais assurer les distingués membres de l'APCE que la République de Moldavie dans la personne des actuelles autorités démocratiques sera très appliquée pour ce qui est de ses obligations vis-à-vis du Conseil de l'Europe, elle assurera un dialogue efficace avec les rapporteurs, dialogue qui sera suivi d'actions concrètes, afin de passer à l'étape post-suivi. C'est une finalité à laquelle aspire l'actuelle coalition majoritaire, cet objectif étant inclus dans le programme de gouvernement.